

Communiqué de presse FIPS – AVRIL 2017

1. Renaud LE MARTRET Président de la FIPS

2. Focus FIPS

- Politique générale de la profession
- Enjeux et développements

Communiqué de presse – 20 avril : Renaud LE MARTRET, nouveau Président de la FIPS : « Nous allons poursuivre nos actions de valorisation d’espaces intérieurs à dimension architecturale et acoustique » !



...La FIPS (Fédération des Industriels du Plafond Modulaire) constitue une organisation professionnelle essentielle, regroupant 7 acteurs industriels majeurs du marché français du Plafond Modulaire.
Elle agit en lien avec les enjeux et l'accompagnement des développements du marché de l'aménagement intérieur des bâtiments.

La FIPS a renouvelé ses mandats lors de la réunion de son dernier Bureau. Monsieur Renaud LE MARTRET a été porté à la Présidence de la Fédération pour un mandat de deux années.

Depuis 20 ans, Renaud LE MARTRET occupe des fonctions commerciales et marketing au sein de l'activité Plafond du groupe SAINT-GOBAIN. Il dirige aujourd'hui SAINT-GOBAIN ECOPHON en France.

Renaud LE MARTRET poursuivra la politique de valorisation des produits et de la filière Plafond Modulaire mise en œuvre depuis la création de la FIPS en 2005.

« Nous allons poursuivre nos actions de valorisation d'espaces intérieurs à dimension architecturale et acoustique ».

Le Plafond Modulaire apporte des bénéfices incontestables aux utilisateurs des locaux des secteurs tertiaire, commercial et socio-éducatif, grâce à leurs performances acoustiques et une large possibilité d'intégration architecturale.

« Au regard des réponses apportées aux enjeux de la société (nuisance sonore, responsabilité environnementale, durabilité, positionnement prix abordable...) le Plafond Modulaire est en effet une solution technique reconnue par l'ensemble des acteurs de la filière bâtiment ».

FIPS, données principales

La FIPS

La Fédération des Industriels du Plafond Modulaire est née en 2005 de la volonté des fabricants de dalles et systèmes d'ossatures de défendre ensemble, les intérêts de la filière.

La FIPS réunit 7 membres industriels qui comptent parmi les acteurs majeurs du marché français du Plafond :

ARMSTRONG, KNAUF BÂTIMENT, KNAUF AMF PLAFONDS ET SYSTEMES, LAUDESCHER, ROCKFON, SAINT-GOBAIN ECOPHON, SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC.

Les missions de la FIPS

Afin de conforter la position de leader qu'occupe le Plafond Modulaire dans l'aménagement intérieur des bâtiments du secteur non résidentiel, son marché de prédilection, **la FIPS déploie son action autour de 5 axes majeurs :**

- La prescription, auprès de l'ensemble de la filière de décision, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre
- La réglementation, par une représentation de la profession aux commissions de réglementation ou de normalisation européenne. Les membres de la FIPS collaborent à l'élaboration de la Norme 13964, et travaillent à la refonte du NF DTU 58.1
- La qualification, par la promotion de la qualité de la mise en œuvre des solutions Plafond Modulaire et la collaboration à la certification des entreprises (QUALIBAT), la conduite de programmes de formation technique aux produits
- La mobilisation et la promotion des entreprises de la filière PLAFISTE® en dialogue avec les organisations professionnelles existantes, UMPI-FFB et CAPEB
- Une communication active visant la promotion de deux variables clés des solutions Plafond Modulaire et du positionnement de la FIPS et de ses industriels adhérents :
 - La dimension et l'offre architecturale des systèmes Plafonds Modulaires
 - La performance acoustique largement associée aux produits

Le marché du Plafond Modulaire

Les chiffres cités ci-après sont basés sur des estimations des fabricants de la FIPS.

La FIPS et les fabricants estiment le **marché total du Plafond à 110 millions de m²**.

Ce marché recouvre l'ensemble des systèmes, à savoir les plafonds en plâtre, les plafonds modulaires et les plafonds tendus.

Le marché du **Plafond Modulaire** est estimé à hauteur de **20 millions de m²**, soit environ 20% de l'ensemble du marché des plafonds.

Les volumes d'activité du segment Plafonds Modulaires sont restés stables ces dernières années.

Au cours des prochaines années, ce marché devrait connaître une nouvelle progression, notamment grâce à la relance du secteur non résidentiel - tertiaire et bureaux tout particulièrement, en neuf comme en rénovation.

Le Plafond Modulaire restera en situation de **leadership** sur le marché de l'aménagement intérieur du secteur non résidentiel, compte tenu des atouts présents et des nouveaux développements attendus. Citons notamment les qualités acoustiques, l'isolation thermique, la résistance au feu, l'esthétique autour de versions monolithiques, des éléments isolés...

Les solutions Plafonds Modulaires proposent **différentes natures de matériaux**. Les matériaux les plus utilisées étant le minéral avec environ 67% de part d'activité (le soft laine de roche ou laine de verre et le wet felt laine minérale de laitier), puis les solutions métal (15%), le bois et la laine de bois (14%), et enfin les dalles de plâtre (4%).

L'activité du marché Plafond Modulaire est segmentée entre le secteur **rénovation** (53% du volume) et la **construction neuve** (47% du volume).

Quant à la ventilation **sectorielle**, les solutions Plafonds Modulaires sont positionnées dans l'ensemble des segments majeurs du **secteur non résidentiel**, où leurs parts de **marché sont leaders, comparées aux autres solutions**.

Les systèmes Plafond Modulaire sont traditionnellement très présents dans les secteurs :

Ventilation des volumes d'activité Plafond Modulaire par segment – Données estimées des fabricants :

- Bureaux : 36%
- Enseignement : 21%
- Commerces : 15%
- Santé : 10%
- Culture et les loisirs : 7%
- Bâtiments industriels : 6%
- Autres destination : 5%

Pourquoi poser un Plafond Modulaire ?

Les atouts des solutions Plafonds Modulaires sont multiples.

En **créant un plénum**, on permet le passage de certains réseaux, notamment les courants forts et faibles en les dissimulant et en conservant l'esthétique du lieu. Les services sont parfaitement intégrés (climatisation, luminaires, sprinklers...). Le volume à chauffer est réduit, ce qui permet des économies d'énergie... Economies par ailleurs assurées grâce à la réflexion à la lumière des dalles, des luminaires de moindre puissance pouvant être installés, l'utilisation de l'éclairage étant optimisée. Les Plafonds Modulaires proposent une maintenance aisée, l'accessibilité au plénum, pour tous travaux, étant facilitée.

L'acoustique est un élément essentiel du confort des utilisateurs. Les systèmes Plafonds Modulaires permettent de jouer sur l'absorption et sur l'atténuation latérale :

- L'absorption (Alpha s) est le ratio de l'énergie incidente à l'énergie réfléchi. Plus il tend vers 1, plus le produit est absorbant. L'absorption permet de contrôler le niveau sonore et diminuer la réverbération dans un espace.
- L'atténuation (Dnfw) est la diminution d'un son entre 2 locaux exigus partageant le même plenum. Elle en améliore la confidentialité.

La **protection contre l'incendie** est essentielle pour la sécurité des personnes et des biens. **L'ensemble des produits répond à la réglementation en vigueur dans les différents types de bâtiment, par la réaction et la résistance au feu maîtrisées.**

Les fabrications issues des industriels de la **FIPS bénéficie du marquage CE**.

Sous un angle plus **esthétique et architectural**, les systèmes Plafonds Modulaires offrent un large choix de matériaux et déclinent détails de bord, formes, dimensions et couleurs. Quel que soit le segment (bureaux, enseignement, santé..), y compris pour les applications spéciales, il existe une réponse adaptée aux demandes des prescripteurs.

Les industriels de la FIPS proposent des systèmes complets, **faciles et rapides à installer** (ossatures, dalles et accessoires), qui allient fiabilité et maintenance aisée. Les Plafonds Modulaires sont des produits finis. Ils ne nécessitent ni finition type enduit, ni application de peinture.

[Retrouvez l'ensemble des informations concernant Le plafond Modulaire](#)

www.leplafondmodulaire.com

CONTACT PRESSE : MICHEL ROSELLI – Secrétaire Général de la FIPS

michel.roselli@lafips.com - 06 47 94 85 43